



Formation SST

Sauveteur Secouriste du Travail



2 jours



Nous consulter



CFPPA Site des Vaseix

OBJECTIFS

Selon l'article R. 4224-15 du Code du Travail, la présence de secouristes est obligatoire au sein d'un établissement. Cette formation prépare le secouriste à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

POUR QUI ?

Toute personne devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail dans son établissement.

PRÉ REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les principes de base de la prévention
- Rechercher les risques pour protéger et examiner une victime
- Alerter les secours et secourir la victime jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.

TARIF

Tarif groupe : 1100€ / jour
Pas de frais pédagogiques.

DÉLAIS D'ACCÈS

Suivant places disponibles

INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS :
Carine BOURROU
05 55 48 44 30

CFPPA Les Vaseix – Bellac

Site des Vaseix
Domaine des Vaseix
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05 55 48 44 30

Site de Bellac
7 rue des Rochettes
87300 BELLAC
05 55 60 95 95

Programme de la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

CONTENU

- ↻ **Cadre juridique et réglementation lors de l'intervention sur la victime**
- ↻ **Réalisation d'une protection adaptée**
 - Principe de la prévention
 - Mise en œuvre des mesures de protection
 - Reconnaissance des dangers et leur suppression
- ↻ **Examen de la victime**
- ↻ **Définir les éléments d'alerte et alerter les secours efficacement**
- ↻ **Mise en pratique des premiers secours selon la situation et l'état de la victime**
- ↻ **Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail**
- ↻ **La mise en œuvre d'actions de prévention**
- ↻ **Evaluation orale**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Face à face pédagogique en salle et mise en pratique.
Formation non proposée en alternance.

PROFIL DU FORMATEUR

Marion GALINOU Moniteur SST à jour de son MAC
(Maintien et Actualisation des Compétences)

VALIDATION

Remise du Certificat SST (validité 24 mois) au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative des compétences SST.

Non possibilité d'obtenir des blocs de compétences.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Formation non rémunérée. Financement suivant votre statut.
Formation proposée en formation continue et non proposée en alternance.

ET APRÈS ?

Suite à cette formation vous
pouvez vous renseigner via notre site internet sur nos autres formation.

CHIFFRES CLÉS

Les taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur
notre site internet : www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr